



2025/1

Accusé de réception en préfecture
095-219502572-20250703-D-2025-31-DE
Date de publication en préfecture : 08/07/2025
Date de réception préfecture : 08/07/2025

Conseil Municipal du 3 juillet 2025 Extrait du registre des délibérations Délibération n° D/2025/31

Nombre de Conseillers
en exercice : 21
présents : 16
votants : 20

L'an deux mille vingt-cinq, le trois juillet à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-sept juin, s'est réuni à la Mairie en
séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe AUDEBERT, Maire.

Étaient présents :

Philippe AUDEBERT, Nathalie JOLLY, Laurence GUERNE, André BOURDON, Philippe
BUIRON, Carole BERGER-JACOB, Steve IDJAKIREN, Bernadette VOOGSGERD, Chimina
Kossiva NEGLOKPE, Grégory BENOIT, Jean DECROIX, Christian TETARD, Julia NOJAC,
Alaine HOUREZ, Eliane CHIDIACK, Patrice GOSNET

Étaient régulièrement représentés :

Claudine THIRANOS par Bernadette VOOGSGERD,
Philippe BARBIER par Philippe BUIRON
Patrice JACQUET par Philippe AUDEBERT
Laurent FOHRER par Grégory BENOIT

Était absent :

Bruno MELGIES

Formant la majorité des membres en exercice.

Philippe BUIRON a été élu Secrétaire de Séance

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – SUPPRESSION DE POSTES

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984,

Vu le tableau des effectifs du personnel, annexé au budget primitif 2025,

Considérant qu'il convient de modifier ce tableau afin de supprimer un certain nombre de
postes détaillés ci-dessous, n'ayant plus lieu d'être, à compter du 1er juillet 2025. Il s'agit,
plus particulièrement d'ajuster les postes nécessaires à la réalité des besoins de la
Commune.

Considérant l'avis en date du 23 juin 2025 du Comité Social Territorial,

Les postes supprimés sont les suivants :

Filières / Grades	Catégories	Nombre de poste à supprimer
FILIERE ADMINISTRATIVE		
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	1
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B	2
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	1
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	2
FILIERE TECHNIQUE		
Ingénieur	A	1
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	B	1
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	B	1
Adjoint technique (TNC 17,50 h)	C	1
FILIERE ANIMATION		
Animateur principal de 2 ^{ème} classe	B	1
Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	C	1
FILIERE CULTURELLE		
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	1
Adjoint du patrimoine	C	1
FILIERE POLICE MUNICIPALE		
Chef de service de Police Municipale principal de 2 ^{ème} classe	B	1
Chef de service de Police Municipale	B	1

Accusé de réception en date du 08/07/2025
 095-219502572-20250703-D-2025-31-DE
 Date de télétransmission : 08/07/2025
 Date de réception préfecture : 08/07/2025

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la suppression de plusieurs postes au 1er juillet 2025, comme indiqué ci-dessus,

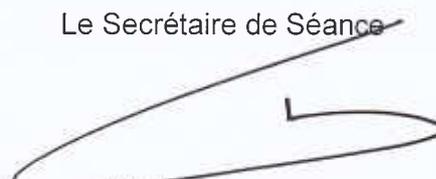
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

 Philippe AUDEBERT

- Délibération rendue exécutoire du fait de :
- Sa transmission au contrôle de légalité le : 08.10.2025.
 - Sa publication sur le site internet de la commune le : 08.10.2025

Le Secrétaire de Séance

 Philippe BUIRON